

CONTRIBUTION A LA DECLINAISON TERRITORIALE DE LA STRATEGIE AIRES PROTEGEES

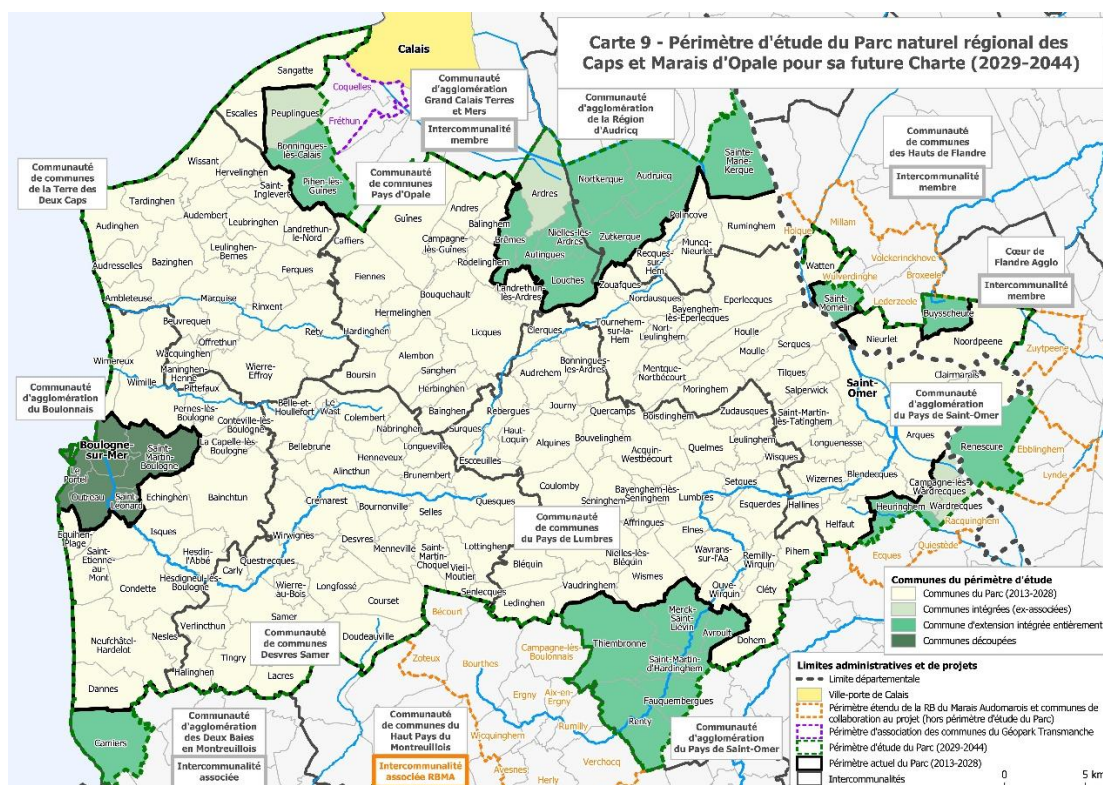


1/ Présentation de la structure d'accueil

Vous souhaitez intégrer une équipe engagée, solidaire et conviviale ? Exercer un métier dans le domaine de la transition écologique ? Donner du sens à votre quotidien ? Vous investir sur un territoire remarquable reconnu au niveau national et international ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale recherche son/sa stagiaire pour contribuer à la déclinaison territoriale de la Stratégie Nationale sur les Aires Protégées.

Entre les villes de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le Parc naturel régional est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de ses patrimoines et de ses paysages. Il ambitionne de faire l'équilibre entre la préservation et la valorisation du cadre de vie et le développement des activités. Situé en Hauts-de-France, le Parc naturel régional est composé de 154 communes à cheval sur deux départements (Pas-de-Calais et Nord) et de 10 intercommunalités. Il est géré par un Syndicat mixte composé de collectivités locales adhérentes. Il emploie une soixantaine d'agents.



2/ Contexte

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Parc participe activement à la création d'aires protégées sur son territoire. Le territoire du Parc concentre environ 20% des zones de protection forte de la région Hauts-de-France, alors qu'il représente environ 4% du territoire régional. Plusieurs espaces naturels, dont le patrimoine naturel est remarquable, sont aujourd'hui pressentis pour intégrer le réseau d'aires protégées (réserves naturelles, arrêtés préfectoraux de protection de biotope, ...).

Au-delà de ces sites reconnus, les gestionnaires d'espaces naturels, dont le Syndicat mixte du Parc, mènent des actions de sensibilisation auprès des propriétaires publics et privés, pouvant aboutir à des programmes de travaux de restauration voire une contractualisation (convention de gestion, Obligation Réelle Environnementale, ...).

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc pour la période 2029-2044, le Syndicat mixte du Parc œuvre à décliner la Stratégie nationale Aires Protégées (SNAP 2030) sur son périmètre d'étude avec le concours financier de l'Etat et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Cette démarche implique de réaliser un état des lieux des aires protégées sur le périmètre d'étude de la future charte, d'élaborer une liste hiérarchisée des sites à enjeux. Cette démarche se doit d'être complétée par une approche d'identification et de hiérarchisation des sites naturels méconnus ne bénéficiant pas à l'heure actuelle de mesures de protection et de gestion, voire pour certains des sites non encore identifiés. L'objectif pour le Syndicat mixte est de définir les actions à mettre en place sur le périmètre d'étude pour contribuer à la SNAP.

Le stage proposé s'inscrit dans ce contexte et a pour objectif d'identifier les espaces naturels méconnus à investir pour la déclinaison territoriale de la Stratégie Aires protégées.

3/ Vos missions

Le stage proposé comprend plusieurs missions pour répondre à l'objectif principal d'identification et de hiérarchisation des espaces naturels méconnus à investir sur le périmètre d'étude de la future charte du Parc :

- Compléter et affiner la méthodologie de diagnostic ;
- Identifier les sites naturels non ou peu investis d'intérêt écologique remarquable justifiant une intervention ;
- Compiler les données cartographiques et bibliographiques disponibles sur les sites ;
- Hiérarchiser les sites naturels identifiés
- Echanger avec les propriétaires sur la gestion des parcelles et les éventuels besoins ;
- Réaliser des inventaires naturalistes et des prospections de terrain pour affiner la connaissance des sites (enjeux, facteurs de dégradation, ...), évaluer leur état de conservation et proposer des orientations de gestion ;

Activités

Le stage se découpe en trois phases distinctes comprenant une part importante de travail cartographique et de relevés de terrain :

1. Phase préparatoire de précision de la méthodologie et d'identification cartographique des sites à l'aide d'outils et de données existants (CarHab, Plan d'actions en faveur des pelouses calcicoles, fichiers des locaux et des parcelles des personnes morales, ...)
2. Phase d'analyse cartographique, de hiérarchisation préliminaire des sites et de définition du plan d'échantillonnage et validation en interne
3. Phase de relevés de terrain et d'inventaires naturalistes simplifiés sur un échantillon de sites afin d'en identifier les enjeux et pressions et vérifier leur adéquation avec la grille d'identification. Les résultats de la phase de terrain permettront de valider et préciser la hiérarchisation des sites.

Des sessions de visite des sites emblématiques du Parc naturel régional pourront être organisées au démarrage du stage en lien avec l'équipe « Patrimoine naturel » du Parc pour que le ou la stagiaire s'approprie les grands ensembles de milieux naturels sur le territoire et soit en mesure d'identifier les enjeux en autonomie.

Un plan d'échantillonnage simplifié et un planning réaliste et adapté seront à proposer pour la seconde phase au regard des espèces visées et du nombre de sites à inventorier. Les agents du pôle « patrimoine naturel » pourront ponctuellement accompagner le/la stagiaire lorsque nécessaire. Les relevés de terrain s'accompagneront obligatoirement de la saisie des données naturalistes recueillies sur les bases de données régionales (Digitale 2, SIRF).

En ce qui concerne la phase d'analyse, et à partir de ces inventaires, les tableaux d'espèces et d'évaluation patrimoniale des sites seront renseignés, avec les référentiels actualisés. Les éléments d'analyse et d'interprétation seront adaptés pour une notation et hiérarchisation définitive des sites.

Le ou la stagiaire pourra prendre contact avec les propriétaires des sites en lien avec le tuteur de stage, afin de sonder l'intérêt pour la mise en place de mesures de gestion et/ou de protection. En fonction des relevés de terrain et des enjeux identifiés sur les sites, des orientations simples de gestion pourront également être proposées.

Secondairement, la participation aux inventaires de l'équipe « patrimoine naturel » du Parc sera possible en fonction de la charge de travail et des opportunités. Dans une optique d'appropriation des missions de l'équipe, le ou la stagiaire pourra également assister aux travaux de gestion et aux animations nature réalisés pendant la période du stage.

Livrables

Deux livrables à destination du Parc sont attendus et pourront alimenter le mémoire de stage de niveau bac+5 :

- Tableau de hiérarchisation des sites naturels méconnus à investir et productions SIG correspondantes ;
- Rapport de stage / mémoire détaillé sur la méthodologie appliquée, les résultats des inventaires de terrain, l'identification des sites à enjeu et les éventuelles orientations de gestion.

En complément, une présentation des résultats pourra être réalisée à l'occasion de réunions internes ou événements institutionnels (groupe de travail sur la charte, ...) pendant la durée du stage.

4/ Compétences et centres d'intérêt attendus

- Expérience et formation initiale :

Parcours supérieur (Master 2, diplôme d'ingénieur) en géographie, aménagement du territoire, écologie ou sciences de l'environnement.

- Connaissances et centre d'intérêt :

Connaissances générales en droit de l'environnement, politiques environnementales et aménagement du territoire.

Appétence pour la cartographie et la gestion des bases de données ainsi que le travail de terrain et les suivis naturalistes.

Des connaissances naturalistes sur la flore et la faune seront appréciées. Le ou la stagiaire doit être en mesure de caractériser de façon simplifiée les grands types de milieux naturels et d'en percevoir les enjeux (zones humides, pelouses sèches, landes, milieux dunaires, boisements). Un test de reconnaissance des milieux naturels et d'identification de quelques espèces pourra être réalisé à l'entretien.

Bonne connaissance et prise en main des logiciels Excel, QGIS, Qfield.

Une connaissance des documents et techniques de gestion des milieux naturels serait un plus.

- Qualités

Organisation, autonomie, rigueur, esprit d'initiative et force de proposition

Sens du relationnel et de l'écoute

Bonne condition physique

5/ Statuts et conditions particulières

Stage de 6 mois à partir de mars 2026

> Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

> Indemnisation de stage : Le taux horaire de la gratification est égal au minimum à 4,35 € par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale. Le taux horaire est susceptible d'être modifié au 1er janvier 2026.

> Tickets restaurant

> Aide à la duplication du mémoire final

Posséder le permis B et disposer d'un véhicule.

Mise à disposition d'un véhicule de service.

Travail possible en soirée voire le week-end en accompagnement d'autres missions (animations, inventaires nocturnes, ...).

6/ Lieu de stage

Maison du Parc de Le Wast (62142)

7/ Date de prise de fonction

Février ou Mars 2026

8/ Informations sur les conditions de stage

rh@parc-opale.fr

03 21 87 90 94

9/ Informations sur le stage :

Alexandre RUCAR

arucar@parc-opale.fr

10/ Coordonnées pour postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à **adresser avant le 01 décembre 2025**.

Par mail à l'attention de Madame la Présidente à rh@parc-opale.fr en indiquant en objet «
Stage – aires protégées »